

« La nullité du licenciement : causes et fonctions »

Vendredi 27 novembre 2026, de 9h à 13h, à distance

par M. le Professeur Gilles DEDESSUS LE MOUSTIER, Maître de Conférences HDR à la Faculté de Droit et de Science Politique de Rennes

PROGRAMME

- I - Motifs engendrant la nullité du licenciement (motifs prévus par la loi, motifs en cas d'atteinte à une liberté fondamentale)
- II - Conséquences d'un licenciement nul (indemnités obligatoires, réintégration)